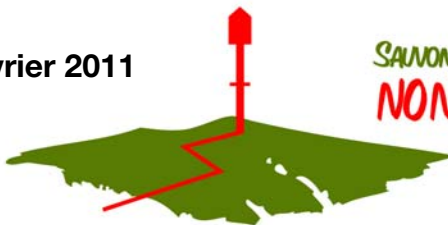


Communiqué de presse du 15 février 2011

**ASSOCIATION  
POUR LA SAUVEGARDE  
DU MONT-TENDRE**



**SAUVONS LE MONT-TENDRE !  
NON À L'ANTENNE !**

L'Association pour la Sauvegarde du Mont-Tendre (ASMT) est heureuse et soulagée par la nouvelle de l'abandon du site du Mont-Tendre pour l'implantation d'une antenne militaire. Cette nouvelle a été annoncée par André Blattmann, chef de l'armée, à l'occasion de la table ronde qui s'est tenue le 14 février 2011 à Bière et à laquelle les représentants de l'ASMT ont participé.

**Une table ronde pour annoncer l'abandon du site du Mont-Tendre**

Suite à la suspension du projet le 3 juin 2010, le conseiller fédéral Ueli Maurer avait annoncé un réexamen du projet et la mise sur pied d'une consultation des communes et milieux concernés. Une table ronde s'est ainsi tenue le 14 février 2011 à la place d'armes de Bière, en présence du chef de l'armée, André Blattmann. A cette occasion, l'armée a annoncé que, devant la forte contestation rencontrée, elle renonçait définitivement à l'implantation d'une antenne sur le sommet du Mont-Tendre.

**Gain de cause pour l'ASMT et le paysage !**

L'Association pour la sauvegarde du Mont Tendre salue le retour à la raison et au dialogue du DDPS et accueille avec une grande satisfaction cette décision, qui préserve le site exceptionnel du Mont Tendre. Créée dans l'urgence fin mai 2010, l'ASMT constate que la mobilisation citoyenne a permis, de concert avec des actions politiques et juridiques, d'éviter *in extremis* une atteinte à la nature et au paysage irrémédiable, qui, contrairement à ce que le DDPS affirmait encore à l'automne, s'avère finalement non nécessaire.

**Les équipements prévus seront implantés sur le site du Cunay**

Un emplacement alternatif a été retenu, sur le Cunay. Ce site est éloigné de 3 km du Mont-Tendre. Bien qu'il se situe également dans un paysage protégé, il est déjà équipé de diverses antennes et installations appartenant à Skyguide, et l'impact paysager du projet y sera moindre. L'ASMT restera toutefois attentive à ce nouveau projet d'implantation, le Cunay étant un site sensible et classé à l'IFP lui aussi, dans lequel même l'armée doit procéder avec la plus grande précaution. Les communes concernées, les associations et organisations impliquées sont par ailleurs invitées à prendre position sur ce nouvel emplacement et à participer ensuite à une consultation de détail.

**Pas de procédure « secret défense » pour un projet connu de tous !**

L'ASMT, fidèle au texte de la pétition forte de 5331 signatures, a renouvelé la demande envers le DDPS de soumettre ce projet à une procédure militaire ordinaire de demande de permis de construire, comportant une mise à l'enquête et une voie de recours. L'ASMT maintient qu'il est abusif d'invoquer le « secret défense » pour une installation qui sera visible et connue de tous et qui a fait l'objet d'une attention médiatique soutenue ! D'autant plus qu'une mise à l'enquête de la construction ne mettrait pas en danger le caractère secret des dispositifs technologiques.

**L'Association pour la Sauvegarde du Mont-Tendre**

Sous le nom "Association pour la Sauvegarde du Mont-Tendre" (ASMT) s'est constituée le 26 mai 2010 une association à but non lucratif au sens des articles 60 et suivants du Code civil. L'association a pour but de préserver et protéger les crêtes du Mont-Tendre. L'association est notamment à l'origine d'une pétition ([www.sauvons-le-mont-tendre.ch](http://www.sauvons-le-mont-tendre.ch)) qui a été transmise le 6 octobre 2010 munie de 5331 signatures au Conseil communal de Montricher, au Grand Conseil vaudois, au Conseil national et au Conseil des Etats, ainsi qu'au Conseiller Fédéral Ueli Maurer. Lancée le 29 mai 2010, la pétition avait réuni près de 5'000 signatures en à peine un mois.

**Contact et informations**

Porte-parole de l'ASMT : Philipp Schweizer, [info@sauvons-le-mont-tendre.ch](mailto:info@sauvons-le-mont-tendre.ch), 021 312 72 66  
Site internet: [www.sauvons-le-mont-tendre.ch](http://www.sauvons-le-mont-tendre.ch)